

Compte-rendu du

Comité de pilotage du plan d'actions alpin pour la conservation du Tétras-lyre et de ses habitats 2017-2022

Le 30 novembre 2021 en visioconférence







PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES









Membres présents :

DSF

CCVU Ubaye Mélissa Vegara
CR AuRA Anne Cécile Prat

DREAL AuRA Léa Scerri

FDC 04 Cyril Genin

FDC 05
FDC 05
Thierry Chevrier
FDC 73
FDC 74
Pascal Roche
FRC PACA
Pierre-Frédéric Galvin
Thierry Chevrier
Philippe Auliac
Pascal Roche
Christel Savelli

Alexandre Fouquier

LPO PACA, réserve des Partias Anais Merdrignac

OFB DR AuRA Isabelle Losinger Chabod OFB SD 04 Alexandre Chrétien OFB SD 05 Stéphanie Limon OFB SD26 **David Pourat** OFB SD26 Franck Boni OGM Arii Teriipaia OGM Blandine Amblard OGM Virginie Dos Santos OGM, OFB DRAS Marc Montadert

PNR du massif des Bauges

PNR du massif des Bauges

Richard Cousin

Agrès Montesines

PNR Queyras Agnès Montesinos
PNV Justine Coulombier
Région AuRA Anne-Cécile PRAT
SEA 73 Clément Teppaz
SEA 74, président de l'OGM Antoine Rouillon

SEA 74, président de l'OGM

SMIGIBA-Natura 2000 Céuse

SMIGIBA-Natura 2000 Dévoluy

Antoine Rouillon

Camille Bricourt

Eric Hustache

Membres excusés:

Accompagnateur en montagne Christian Bernard

ADEM Drôme

ARBE Corinne Dragone

Asters

Atout France Damien Zisswiller
CD 38 Didier Joud
CD 73 Franck Lombard

CD 74

CEN Savoie André Miquet

CGM Claude Ferra-Martin
CR PACA Nadège Arnal

DDT 04 DDT 05

DDT 06

DDT 26

DSF Julie Arnaud Espace Belledonne Agathe Vassy

FDC 38

FAI

FRC AuRA Marc Chautan



LPO AuRA Marie Paule De Thiersant

LPO PACA Alain Girodon
Mountain Wilderness Vincent Neirinck

OFB DRAS Ariane Bernard Laurent

OFB DRAS
Claire Anceau
OFB SD 05
David Thillet
ONF DT AuRA
Frédérique Zelmire
ONF 05
Pascal Frbezar
PCGM
PCGM
Jean-Philippe Paoli
PNM
Marie Canut

PNR du massif des Bauges Mathilde Pantalacci
PNR Chartreuse Jessica Bruggeman

PNR Vercors

Mairie de Chamrousse

PNV Nicolas Gomez
PNV Jérôme Cavailhes
PNV Elodie Antoine
Mairie de Revel – site Natura 2000 Lucie Bezombes

La LPO AuRA et PCA sont excusées. Suite au refus de leur adhésion à l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM), elles ont souhaité suspendre leur participation au PATLY.

Sophie Delastre

Ce présent compte-rendu fait état des prises de décisions lors de la réunion. Tous les échanges et remarques ne sont pas retranscrits.

Sont joints à ce compte-rendu :

- le support de présentation
- le tableau à compléter par les partenaires pour les futurs groupes de travail



- le tableau à compléter par les partenaires pour le bilan 2021
- le rapport bilan 2020



Le réseau multipartenarial, composé d'une centaine d'acteurs, du plan d'actions alpin pour la conservation du Tétras-lyre et de ses habitats 2017-2022 poursuit sa dynamique et la mise en œuvre des actions.

L'OGM, animateur général de ce patly tient à remercier tous les partenaires du plan d'actions ainsi que la DREAL AURA, le CR AuRA et le CR PACA, partenaires financiers et techniques.

1. Introduction

Les partenaires sont remerciés pour leur participation.

La parole est donnée au Président de l'OGM, qui remercie à son tour tous les partenaires pour leur implication et affirme la volonté de l'OGM de continuer dans l'animation du plan d'actions.

Un « tour de table » est réalisé afin que chacun se présente.

2. Bilans

Bilan 2021

Il est rappelé que les bilans annuels sont réalisés à partir des retours des différents partenaires. Ces derniers informent des opérations menées au cours de l'année concernée via un tableau excel.

Pour le bilan 2021, ce tableau (ci-joint au présent compte-rendu) sera envoyé aux partenaires courant décembre-début janvier.

Merci à tous les partenaires de bien renseigner tous les champs demandés. Les informations incomplètes ne pourront être prises en compte dans le bilan chiffré.

Le retour du tableau est attendu pour fin janvier 2022.

Bilan 2020

Blandine Amblard présente le bilan financier 2020, envoyé à tous les partenaires sous forme de rapport en début d'année 2021 (ci-joint).

Pour rappel, tous les documents du plan d'actions sont disponibles dans un drive : https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3 bd?usp=sharing

A chaque diffusion de document(s), le lien direct du fichier (ou du dossier dans lequel il est rangé dans le drive) est envoyé.

A savoir que ces éléments sont également accessibles via le lien drive général ci-dessus puis dans le dossier correspondant.

Par exemple, pour consulter les annexes du bilan 2020 :

- SOIT cliquer sur le lien général du drive PATLY : https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=sharing puis ouvrir le dossier « Bilans » puis le dossier « Patly2_Bilan2020_annexes »

- SOIT ouvrir le dossier correspondant grâce au lien direct envoyé après finalisation du bilan : https://drive.google.com/drive/folders/1Yc46jG3Ih3NiRVaMxP2M5IAsEBdnUrEv?usp=sharing

Blandine Amblard présente brièvement tous les outils réalisés en 2020 (disponibles dans le drive du plan d'actions dans les annexes du bilan 2020 ou via les liens directs suivants) :

- Boite à outils communication du plan d'actions :



- https://drive.google.com/drive/folders/1VKH4qCPc1WOvPSFQRSLEsqbyLUJbL ia?usp=sharing
- Clips vidéos de 30s sur les zones de tranquillité et visualisation des câbles :
 https://drive.google.com/drive/folders/1e3MYcOjlSr5Hhpt7aTkt4AqCR3CBPjF9?usp=sharing
- Contenu type pour livret d'accueil des stations
 https://docs.google.com/document/d/1SCzzXoXQmEE-DC3yiTsjLzo5HqcFMAM/edit?usp=sharing&ouid=106350018403064541007&rtpof=true&sd=true
- affiche à destination du personnel des stations sur le thème des zones de tranquillité et la découverte d'oiseau mort
 - https://drive.google.com/file/d/1aspfR2hhd1atb9t4jHx1-yAxdqeOSPqz/view?usp=sharing
- diaporama sur « comment concilier activités hivernales et l'écologie »
 https://docs.google.com/presentation/d/1Ep8SKZvYgOzymIKiJPyWz8PB7eq1lJm /edit?usp=sharing&ouid=106350018403064541007&rtpof=true&sd=true
- rolls up sur la visualisation des câbles de remontée mécanique et électrique (réalisation PNV) https://drive.google.com/file/d/16eYEu0TJmCXWak4v58lyGFDHUWjjcSyb/view?usp=sharing
- notice d'utilisation de la nouvelle application Vigifaune qui comprend un module d'alerte pour les pratiquants lors de l'approche des zones de tranquillité y figurant https://drive.google.com/file/d/1-M6yGBFmTP9MXWvOxQ3XmoO-tLbfLnVn/view?usp=sharing
- guide d'accompagnement pour la création de zones de tranquillité
 https://drive.google.com/file/d/100EyHWcQ6CrTconYH7Tg0mEGkAlaNQFT/view?usp=sharing
- guide de restauration des landes d'altitude
 https://drive.google.com/file/d/1EkTfBpm0qm 32DA -rj iZp0m25IbjL/view?usp=sharing
- protocole de suivi des orthoptères en tant que ressource alimentaire et indicateurs de l'évolution des habitats (accessible pour des non spécialistes)
 https://drive.google.com/file/d/15BxldBhfXHfqsgtsR9zMEBw8S8Rk6Sxh/view?usp=sharing
- notice pour l'évaluation des projets de type Agrifaune
 https://drive.google.com/file/d/18QG9v9988l3fv4ANEHZ3HpSJ6OrXtQ2f/view?usp=sharing
- Protocole de capture de Tétras-lyre https://drive.google.com/file/d/1L6qzYwmw6PXG8SIrNeS18hg4PFz1VyWo/view?usp=sharing
- Protocole de suivi des oiseaux marqués
 https://drive.google.com/file/d/1MtYlLtQz Ml4CucoMfCUiyjt-utayoaj/view?usp=sharing

Il est rappelé que lors de la mise à jour de la boite communication du plan, le terme « zone de tranquillité » a été choisi pour désigner les zones refuges/zones de mise en défens/refuges hivernaux etc dans le but d'avoir un langage commun. Les partenaires sont donc vivement invités à utiliser ce terme.

Bilan 2017-2020:

Depuis le début du plan d'actions n°2, soit depuis fin 2017, plus de 3M € minimum ont été engagés et plus de 10 000 jours minimum ont été consacrés en faveur du Tétras-lyre. Nous ne pouvons que nous en féliciter!

Cependant, il est noté un manque d'échanges, de communication et de synergie entre les actions menées. Il est donc proposé de mettre en place des groupes de travail sur certains sujets. Ces groupes de travail seraient plus ciblés que les groupes thématiques du plan d'actions n°1. Ils seraient adaptés en fonction des sujets traités et seraient donc différents en taille, en périodicité, durée,

Différents groupes sont proposés. Ces derniers, sont pour certains, déjà existants et fonctionnent. Il n'est donc pas nécessaire de créer un nouveau groupe. Pour d'autres, seulement quelques initiatives sont prises de manière isolées et ont besoin d'être regroupées (cf diapositive n°19):



- pastoralisme qui correspond au collectif du GTNA
- thématiques « chasse » qui correspond au collectif cynégétique
- Prédation
- Bioacoustique
- Domaines skiables/activités hivernales
- Visualisation des câbles
- Zones de tranquillité
- Partenariat avec ESF, les offices du tourisme, ...
- Cartographie des activités touristiques (O 2.3 et O 2.4)
- Suivi GPS des oiseaux
- Suivi sanitaire
- Communication
- Politiques publiques
- Projets d'aménagement et mesures ERC
- « missions régaliennes »
- Les milieux forestiers
- Recherche de financements
- « Formation » . Les opérations concernant le volet « formation » de l'action 10 seront intégrées dans chaque groupe de travail concerné.

Le comité de pilotage valide la formation de groupes de travail mais s'inquiète sur la charge de travail supplémentaire et s'interroge donc sur le regroupement de différents groupes *Ex. « suivi GPS des oiseaux » + « suivi sanitaire » + « bioacoustique »* et de cibler les groupes déjà existants de niveau 4 (cf diapositive n°17) puis de niveau 3.

Blandine Amblard indique que les groupes n'ont en aucun cas vocation à rajouter du travail aux partenaires mais ont pour objectifs de recréer du lien, des échanges, des partages d'expérience, etc. Ils s'appuieront sur les projets et réseaux existants. Des initiatives sont entreprises dans chacun des sujets listés ci-dessus. Les groupes de travail ne feront que rassembler les personnes actuellement investies sur ces sujets.

Seul le chef de file (pilote d'actions, animateur général ou partenaire) aura pour mission supplémentaire de faire un retour à tous les autres partenaires du plan d'actions de l'avancement des opérations concernées par le groupe de travail.

Afin de limiter le nombre de réunions, il est proposé par des membres du copil de favoriser les espaces d'échanges (ex drive, boîte à outils, ...) où seront mis en commun tous les documents concernés par le groupe de travail (articles scientifiques, productions, ...)

3. Calendrier 2022 (diapositive 21 et 22)

Le plan d'actions n°2 devrait se terminer à la fin de l'année 2022. Cette année devrait donc être consacrée à l'évaluation du plan.

Etant donné que :

- Un plan d'actions pour la conservation d'une espèce dure 10 ans (remarque du CSRPN lors de la présentation du patly 2)
- L'écriture d'un nouveau plan est relativement longue
- Les actions en faveur du Tétras-lyre sont toujours en cours



Il est proposé de prolonger le plan d'action n°2 plutôt que d'écrire un plan d'actions n°3.

Cette prolongation n'exclurait pas une redéfinition claire des actions et opérations, avec la définition d'indicateurs, dans l'objectifs de les ajuster.

Le comité de pilotage accepte la proposition de prolongation du plan d'actions n°2.

L'OGM, animateur du plan d'actions, se rapprochera de la DREAL AuRA, principal financeur de l'animation générale du plan d'actions, pour prolonger le plan d'actions n°2 jusqu'à fin 2027.

Etant donné le souhait de prolonger le plan d'actions, il est proposé de réaliser une évaluation simplifiée à mi-parcours.

Le comité de pilotage accepte la proposition d'évaluation simplifiée en 2022.

4. Boîte à outils communication

Les différents supports de la boite à outils communication du plan d'actions sont brièvement présentés.

5. Points divers

Le PNV, Asters et l'OGM, partenaires du programme européen Birdski informent qu'une journée interrégionale de restitution, organisée par l'OGM, aura lieu en 2022.

Un des enjeux est d'apporter les productions du PATLY aux différents utilisateurs potentiels.

Le président de l'OGM et l'animatrice du plan d'actions remercient les participants du comité de pilotage. Ils remercient également les partenaires techniques (dont les domaines skiables) et financiers pour leur investissement et la remontée des informations.